

Nom Prénom
Adresse

A Ghisonaccia, le 19 mars 2018

Objet : Engagement & partenariat pour une démarche d'Ecotourisme en Corse Orientale

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un programme européen Leader, les **communautés de communes de l'Oriente et du Fium'Orbu Castellu** ont souhaité mobiliser le territoire de la Corse Orientale dans la structuration d'une **offre d'Ecotourisme** et vous proposent de **vous engager dans cette dynamique**.

L'écotourisme, Quèsaco ?

Nous entendons par là une forme de tourisme qui **limite son impact sur l'environnement** avec une gestion raisonnée des ressources (énergies, eau, déchets) et **privilégie la Rencontre** avec ces hôtes en valorisant un territoire, une culture, des savoir-faire.

Pourquoi l'écotourisme est un levier de développement économique pertinent pour la Corse Orientale ?

Territoire trop souvent méconnu par la population comme par les visiteurs, la Corse Orientale a pourtant de nombreux atouts : de grands espaces protégés, une diversité de paysage, des ressources en eau, une riche production agricole, une histoire et une culture.

L'écotourisme permettrait de :

- Construire et conforter une **identité du territoire** autour de la thématique «Terre nature, Terre de rencontres» en créant des liens forts avec les atouts du territoire, les valoriser comme ressources économiques et les **préserv**
- Soutenir la **création d'activités économiques** apportant une valeur ajoutée à l'économie touristique locale grâce à **une démarche encore peu développée en Corse** et **correspondant à la demande croissante des touristes**.
- Rééquilibrer la répartition des richesses entre le littoral et l'intérieur en soutenant un **développement spatial de l'offre touristique dans l'intérieur**.

Par exemple, une offre d'Ecotourisme en Corse Orientale pourrait regrouper :

- Des **visites guidées sur des sites naturels** remarquables : Mulinu Rossu, Etang d'Urbinu en kayak, VTT à Pinia, découverte de Diana et Terrenzana, randonnées guidées, etc.

- **Des rencontres, des expériences** : relance des RDV en Corse Orientale pour favoriser la rencontre entre les visiteurs et les producteurs/Artisans
- **Des restaurants** valorisant les produits locaux
- **Des éco-hébergements** (littoral & intérieur) intégrant une petite niche d'hébergements insolites
- Des infrastructures pour faciliter une **mobilité douce** : le réseau des randonnées Corse Orientale, des boucles cyclotourisme, des ballades équestres et kayak, etc.

L'adhésion à une charte comme seule condition !

Jointe à ce courrier, elle précise les engagements communs à tout type de professionnel (hébergeur, restaurateur, guide etc.) mais aussi les contreparties proposées pour vous accompagner et vous outiller.

Nous avons souhaité formaliser des engagements accessibles et qui permettent de répondre aux caractéristiques de l'Ecotourisme :

- **Mettre en valeur le territoire** : mise à disposition d'informations, lieu accueillant, espèces végétales adaptées, etc.
- Avoir une **politique d'achat responsable** : produits respectueux de l'environnement, absence pesticide, produits/matériaux et services locaux
- **Réduire** la production de **déchets**
- **Préserver la ressource en eau** : économiseur d'eau, goutte à goutte etc.
- **Limiter ses consommations énergétiques & favoriser les énergies renouvelables** : Led, énergies renouvelables, écogestes
- **Favoriser un comportement éco-citoyen** de son personnel et de sa clientèle
- **Communiquer** sur la démarche **d'Ecotourisme**
- **Participer** aux actions **d'informations** et de **formation** organisées dans le cadre du projet

Une démarche qui peut vous apporter une véritable plus-value

L'objectif principal est de **valoriser l'implication de professionnels** du tourisme dans cette démarche et **d'apporter une visibilité à notre territoire** grâce à des outils de communication (site internet dédié) et de promotion.

En contrepartie de vos engagements, nous vous proposons :

- Des **outils de communication et la valorisation** de votre activité (2019)
- Un **guide de l'éco-hébergement** avec des conseils techniques pour les gestionnaires
- Des **équipements** fournis par EDF permettant des économies d'énergie : ampoules Led, économiseurs d'eau, douchette, coupe veille etc.

- Des **accompagnements thématiques** sur l'installation de chauffe-eaux solaires (Ademe), le tri des déchets (CCI), l'aménagement intérieur et extérieur de votre hébergement (architecte, paysagiste).
- Une information sur les **aides mobilisables** Ademe, Edf, programme Leader, ATC, etc.
- Des **rencontres «Ecotourisme»** pour faciliter les échanges d'expériences entre professionnels

Concrètement, comment cela se passe ?

Vous souhaitez faire partie de cette dynamique, que votre engagement soit valorisé ou tout simplement avoir davantage d'informations : **contactez Laure Prieur**, chargée de développement, au 06 25 23 80 19 ou par mail sur galcorseorientale@gmail.com.

Une première rencontre sur le lieu de votre activité permettrait d'échanger ensemble sur l'écotourisme, d'évaluer vos engagements et la possibilité d'intégrer l'offre Ecotourisme.

Comptons sur votre engagement dans cette démarche, veuillez recevoir, Madame ou Monsieur, mes meilleures salutations.

Louis CESARI
Président du GAL Corse Orientale

Cette charte s'adresse aux acteurs et professionnels du Tourisme : hébergeurs, restaurateurs, producteurs qui s'ouvrent à la visite, accompagnateurs en randonnées, gestionnaires de sites de visite..., qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les ressources naturelles et le cadre de vie local tout en favorisant un tourisme en accord avec les principes du développement durable.

Les signataires s'engagent pour un **tourisme qui préserve l'environnement** sur lequel ils fondent leurs activités. Ils ont conscience également que les consommateurs sont de plus en plus attentifs au respect de l'environnement et sensibles aux dimensions d'authenticité et de convivialité.

En signant cette charte, les professionnels s'engagent pour cinq ans à compter de la date de signature à :

- Accepter et respecter les **8 engagements de l'Écotourisme** énoncés dans la présente charte et les appliquer
- Accepter une **évaluation annuelle** de leurs engagements concernant la présente charte¹.

En cas de non-respect des engagements, la participation à la charte et les avantages qui y sont liés sont suspendus.

CONTREPARTIES

Le GAL Leader s'engage, au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme, à proposer les services suivants aux signataires avec la mise à disposition :

- Des **outils de communication et la valorisation** de leur activité au sein de l'offre écotouristique en Corse Orientale en lien avec l'ATC et les offices de tourisme.
- Un **guide de l'éco-hébergement et de l'éco-citoyen** pour leurs visiteurs
- Des **équipements** fournis par EDF permettant des économies d'énergie : ampoules Led, économiseurs d'eau, douchette, coupe veille etc.
- Des **accompagnements thématiques** si besoin :
 - ⇒ Conseils techniques sur **l'installation de chauffe-eaux solaires** en partenariat avec l'Ademe et appui à la demande de soutien financier (70% d'aide)
 - ⇒ Diagnostic **déchet** en partenariat avec les communautés de communes et la CCI ainsi que des outils de prévention et de valorisation des déchets (composteurs, sac de tri bi-compartmenté, stop pub etc.)
 - ⇒ Pour les hébergeurs, conseils d'aménagements intérieurs et extérieurs avec une prestation d'accompagnement par un(e) **décorateur(trice) d'intérieur** et/ou **paysagiste**.
- Des **formations** thématiques (énergies renouvelables, faune, flore, marketing...)
- Des réunions « **réseau écotourisme** » pour faciliter les échanges d'expériences.

SIGNATURE

Coordonnées du signataire

Raison sociale (professionnels) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel : Courriel :

Fait à : Le :/...../.....

¹ Il s'agira d'un entretien et visite de la part du GAL et des Offices de tourisme.

- Participer dans l'exercice de son métier à la **mise en valeur du territoire, son patrimoine naturel, culturel**, historique et ses savoir-faire :
 - Transmettre son savoir et/ou mettre à disposition de la documentation relative à l'environnement local (faune, flore, sentiers de randonnées...)
 - Aménager les espaces avec le souci de créer des lieux accueillants, de charme, en harmonie avec les paysages, la culture locale, dans le respect du patrimoine
 - Utiliser des espèces végétales adaptées pour les futures plantations
- Mener une **politique d'achat responsable en privilégiant** :
 - Les **produits respectueux de l'environnement** en raison de leur composition et de leur conditionnement
 - Acheter au maximum des produits biodégradables, produits recyclables, réutilisables, recyclés, etc.
 - Utiliser des textiles et produits naturels pour le ménage et la vaisselle (notamment pour les essuie-tout, papiers toilette, lessives et produits d'entretien, savons, etc.)
 - Entretenir les espaces verts sans pesticides, avec des produits AB ou par des traitements alternatifs (désherbage thermique, paillage des massifs...)
 - Privilégier des fournisseurs et prestataires qui ont une démarche semblable
 - Les **produits, matériaux et services locaux** dans la politique d'achat de l'entreprise
- **Réduire** la production de **déchets** :
 - Respecter le tri sélectif mis en place sur le territoire et préférer des produits limitant la production de déchets et/ou facilement recyclables (verre, papier, carton...)
 - Rendre le tri sélectif des déchets facilement accessible pour les visiteurs et pour le personnel²
 - Mettre en place un compost si cela est possible
 - Déposer les produits dangereux (encres, piles, électroniques) en déchetterie
- **Préserver** la ressource en **eau** :
 - Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels
 - Installer des économiseurs d'eau adaptés aux usages avec réducteurs de débit pour la robinetterie
 - Privilégier le goutte à goutte pour l'arrosage des espaces verts et des horaires adéquats, idéalement en soirée
- **Limiter** ses **consommations énergétiques & favoriser les énergies renouvelables** : utiliser des ampoules LED, privilégier l'utilisation d'énergies renouvelables, favoriser les éco-gestes
- Favoriser un **comportement éco citoyen** auprès du personnel et des clientèles :
 - Informer et expliquer la politique environnementale et de développement durable menée par l'établissement, ses engagements (réunion d'accueil, panneaux d'information, livret, etc.)
 - Informer sur les gestes éco citoyens
- Communiquer sur la **démarche d'écotourisme de la Corse orientale** : activités de sensibilisation à l'environnement, restaurants privilégiant les produits locaux, sports nature, transports en commun..., grâce aux documents produits par la Corse Orientale
- Participer aux actions **d'information et de formation** organisées dans le cadre de la démarche Ecotourisme animée par le territoire